

Crédit Mutuel

CCM CARENTAN

17 RUE SEBLINE 50500 CARENTAN LES MARAIS

☎ 0 820 00 06 31 (Service 0,12 €/min + prix appel) FAX 02 33 71 40 59 ✉ 04701@creditmutuel.fr
BIC : CMCIFR2A

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM CARENTAN, 17 RUE SEBLINE 50500 CARENTAN LES MARAIS déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 2 000 €.

MOHAMMED FAHIM AZIMI, représentant de la société 50 DISTRIBUTION S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 20 RUE DU DOCTEUR CAILLARD CARENTAN 50500 CARENTAN LES MARAIS, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
MOHAMMED FAHIM AZIMI	100	2 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 20 février 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

